

## Fonction publique : mobilisé-e-s le mardi 10 octobre

Si la loi Travail 2 et les ordonnances dont elle a fait l'objet s'attaquent comme jamais aux conditions de travail des salariés du secteur privé, ceux du secteur public ne sont pas davantage épargnés par le prochain train de mesures du gouvernement.

Gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, projet de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique. Dé-corrélation de la valeur du point d'indice suivant les versants de la fonction Publique, suppressions des soi-disant obstacles statutaires, recrutement par contrat, autant d'annonces mettant en péril le statut général des fonctionnaires et le code des pensions civiles et militaires.

Dans sa campagne présidentielle, le candidat Macron avait déclaré aux agents publics: "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant". Devenu président, il trahit son engagement ! La hausse de la CSG se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agents !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents publics et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

Parfaitement injustes pour les agents du Service Public, totalement inefficace pour une Fonction Publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs et de moins en moins présente dans de nombreux territoires, ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics.

Et comme si ces derniers n'étaient pas déjà suffisamment menacés par les projets du gouvernement, voici que par la voix de son premier ministre dans sa lettre du 26/09/17 adressée aux ministres concernés, celui-ci s'interroge sur le périmètre pertinent de l'action publique et la nécessité de transférer une partie de ses missions au secteur privé, voire d'en abandonner certaines purement et simplement !

Nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur les missions du Service Public, s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. De même qu'elles rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agents publics.

**C'est pour faire entendre leurs profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agents à la grève, aux manifestations ou à des rassemblements (selon les modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.**

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agents par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agents d'exercer leurs missions de services publics.

**Ensemble, les Organisations Syndicales des Hautes Pyrénées :  
CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA, CFE-CGC, SOLIDAIRES**

**appellent à la GREVE  
et à la MANIFESTATION  
le mardi 10 octobre 2017,  
à 10h30 Bourse du travail**

Ensemble, les Organisations Syndicales se prononcent contre toutes les régressions sociales, quelles qu'elles soient !

Elles concernent tous les USAGERS du Service Public et du privé, les retraités, les sans emploi et les jeunes.